



ENGAGEMENT DE VERSEMENT TAXE D'APPRENTISSAGE – 2022

Solde de 13% affectée aux établissements de formations technologiques et professionnelles
Décret n°2019-1491 du 27 décembre 2019 relatif au solde de la taxe d'apprentissage

RENSEIGNEMENTS

Coordonnées de l'Entreprise :

Adresse retour de votre promesse :

CFA MUNICIPAL JACKIE DROUET

2 RUE RENE CASSIN

90000 BELFORT

Contact de l'Entreprise :

Nom : Prénom :

Tél : Email :

Données de l'Entreprise :

Siren/Siret : NAF/APE : N° Convention Collective : Effectif salarial :

Montant de votre versement :

Code UAI du CFA : 0900239W

Au profit du CFA Municipal Jackie Drouet

Virement : IBAN FR55 3000 1001 89C9 0000 0000 007 BIC : BDFEFRPPCCT

Mentionner dans votre libellé de virement le nom de l'entreprise et taxe d'apprentissage

Chèque n°

A l'ordre du Trésor public

Contact CFA : Christelle Cairey-Remonnay

mail : cnairey_remonnay@mairie-belfort.fr tél : 03 70 04 80 85